



## Ma belle fille porte plainte

Par **loloisgood**, le **16/01/2016** à **15:20**

Bonjour, rnrnVoilà mon histoire, il ce peut qu'il manque des détailles, mais je peu les fournir....rnrnMa belle fille a fais 2 fois une fugue, la première parce qu'on lui avais retiré son téléphone portable, quelques temps après elle nous le vole là où nous l'avions caché, je vais donc le rechercher avec mais elle m'insulte de Fils....., alors je lui donne une claque et lui prend tout les chargeur pour qu'elle ne puisse pas l'utiliser d'où la fugue. A savoir que je suis le beau-père. Les gendarme nous la ramène et nous demande de lui rendre pour éviter qu'elle fugue à nouveau, ce que nous avons fait. Cela fais environ 2 ans.rnrnAddicte au téléphone, avec plus de 3.300 amis sur facebook à ce jour, n'ayant plus de vie avec nous mais plus sur son téléphone, je ne savais plus quoi faire, alors je l'ai laissée dans son petit monde du moment qu'elle travaillé à l'école et qu'elle ne faisait pas de bêtise, mais soucieux de ne pas avoir son entourage. Il y a environ 1 an et demi ma belle fille mangeait seule dans la salle à manger, on a hausser le ton pour une bricole, (un aspirateur rempli de maïs) et elle mangeait avant tout le monde justement du maïs. Je lui ai demandé d'avouer la vérité si c'était elle qui avait aspirer le maïs, elle me répondit non fils ....! J'ai voulu lui mettre une claque, je n'y suis pas arrivé, elle était debout de l'autre côté de la table, je lui ai demandé ce qu'elle cherchait à faire avec si elle voulait que je parte ou nous faire tourner en bourrique, elle me dit alors tu peux partir, tu ne me manquera pas. Je lui ai dit de filer dans sa chambre, elle m'a dit non, j'ai balancé l'assiette à proximité d'elle, à savoir qu'elle n'a pas été touchée par celle-ci, un geste abjecte à mes yeux mais je l'ai fait... elle n'a pas été blessée, juste une petite coupure à un doigt.rnrnAujourd'hui, à la semaine du nouvel an, à 16 ans elle voulait aller dormir chez son copain pour le nouvel an, elle nous l'avais présenté quelque temps avant. Je lui ai répondu que si sa maman voulait, je n'irais pas contre, mais sa maman n'a pas voulu, nouvel an passe. La semaine d'après, elle n'est pas allée à l'école le jeudi, ni le vendredi, je lui envoi des SMS pour explication. Elle me dit qu'elle n'y retournera pas, qu'elle subi des humiliations voir du harcèlement. Inquiet, je file à l'école et le directeur me dit que son travail est correcte et qu'ils n'ont pas de souci avec elle ni avec un élève perturbateur ou autre... Le vendredi soir, sa

maman lui envoie un SMS pour savoir quand elle rentre, elle lui répond : je ne rentre pas du week-end. rnToujours inquiet, j'appelle la gendarmerie, gendarme pas vraiment commode avec nous, on leur a fourni le peu d'informations sur elle. Ils l'ont retrouvée dans la nuit, et ne veut plus rentrer à la maison à cause de moi, qui au dire des gendarmes, je suis un alcoolique, drogué, qui tape ses enfants. Samedi, ma concubine pose sa déposition et en profite pour interroger mon petit garçon de 6 ans si je le tapais, il a répondu non. Ma concubine a répondu au gendarme par des questions et réponses par oui ou par non. Les gendarmes m'ont entrepris d'un ton sec en me disant que j'étais fautif et que ce qui arrive est de ma faute, que dans une famille normale tout ça n'arrive pas. Il m'a dit aussi que j'ai de la chance qu'elle ne porte pas plainte, et qu'il m'appelleront pour faire ma déposition dans la semaine. Dans la semaine les gendarmes sont venus chercher la carte d'identité et la carte de sécu. de ma belle fille en disant qu'elle portait plainte et à ce jour, je n'ai toujours pas posé de déposition.rnrnQue va-t-il m'arriver ? que dois-je faire à ce jour ? je ne suis pas violent, il m'arrive de boire, mais jamais eu de violence avec mes enfants, c'est une fille dure, on avait encore de bonnes relations avant ça, le pire c'est qu'elle a été récupérée par les gendarmes chez un autre copain qu'on ne connaissait pas à savoir qu'elle m'a envoyé un message disant qu'elle allait ruiner ma vie. rnJ'ai peur de ce qui va nous arriver, je n'ai pas envie de perdre mon petit garçon.rnrnMerci de votre aide par avance, excuser moi des fautes d'orthographe, je suis perdu, j'ai la tête comme un melon, et j'ai de mauvaises pensées. Si vous voulez d'autres informations ? j'attends vos réponses, merci infiniment.

Par **cocotte1003**, le **16/01/2016 à 17:38**

Bonjour, votre belle fille est en crise d'ado. Elle a une maman qui doit, avec le père et uniquement le père régler la situation. La loi ne vous autorise pas à prendre des décisions pour elle. De toutes façons en tant que beau parent, elle vous donnera toujours tort. Laissez faire la plainte vous vous expliquerez avec les gendarmes, la maman sera entendue aussi. Attention on ne doit pas taper un enfant sous aucun prétexte. Que fait le papa dans cette histoire ? Cordialement

Par **Tisuisse**, le **16/01/2016 à 18:44**

Bonjour loloisgood,rnrnPetite précision sans grande importance. Vous n'êtes pas le beau-père de cette fille, pas plus qu'elle n'est votre belle-fille puisque, et vous le dites dans votre message, vous n'êtes pas marié avec sa mère. Donc, au regard des textes, vous n'êtes rien pour elle sur la plan de la parenté ou de la filiation. Comme dit précédemment, cette affaire doit être réglée par la mère et par le père de cette fille mais, de ces 2 personnes, vous ne dites rien. Qu'en pensent-ils, eux ? que font-ils vis à vis de leur fille ?

Par **loloisgood**, le **16/01/2016 à 19:40**

Bonsoir, pour les précision le papa est décédé, la maman ne réagit pas et m'envoie au charbon comme on dit, cela n'est pas évident quand vous faites une semaine levé à 4h du matin et 90 km de route par jour, ce n'est pas une excuse je sais bien mais la fatigue et ce genre d'insulte

de fils de....dans la maison n'arrange pas non plus le langage de son frère de 6 ans...merci pour vos réponse

Par **Tisuisse**, le **17/01/2016** à **08:26**

Alors, c'est à sa mère de prendre les choses en mains. Vous pouvez saisir le JAF pour lui demander le placement de cette jeune fille dans un foyer pour ados.